



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES (CODERST)**

Compte-rendu de la séance du 6 avril 2023

Le CoDERST s'est réuni en préfecture de Loir-et-Cher le 6 avril 2023, à 14h30, sous la présidence de Monsieur Nicolas HAUPTMANN, secrétaire général.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 mars 2022 ;
- Projet d'extension d'une chambre funéraire exploitée par l'EURL FORGET à MONTRICHARD – VAL DE CHER (Rapporteur : bureau des élections et de la réglementation).
- Bilan 2022 et présentation du plan annuel de répartition (PAR) 2023 des prélèvements pour l'irrigation de l'OUGC (Beauce centrale et Beauce blésoise) et prorogation de l'AUP Beauce blésoise pour les eaux superficielles (Rapporteur : DDT) ;
- Réglementation des prélèvements agricoles saisonniers en eaux superficielles hors périmètre du SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés 2023 (Rapporteur : DDT) ;
- Pour information : projets d'arrêtés portant délimitation des aires d'alimentation des captages des « Grands Sapins » à SOINGS-EN-SOLOGNE, du « Buisson » à OUCQUES-LA-NOUVELLE, de « Villiers » à AVERDON, du « Champ de Foire » et de « La Croix l'Aunay » au CONTROIS-EN-SOLOGNE – Contres - et de « La Source de la Fontaine » sur la commune à MONTEAUX, captages d'eau destinés à la consommation humaine et classés comme prioritaires dans le SDAGE Loire-Bretagne au titre de l'article L. 211-3 du Code de l'environnement (Rapporteur : DDT) ;
- Demande de dérogation temporaire à l'obligation de collecte hebdomadaire des déchets ménagers résiduels sur le territoire de la communauté de communes du GRAND CHAMBORD par le syndicat VALECO (Rapporteur : Pôle environnement et transition énergétique — préfecture).

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Séance du 6 avril 2023

Dossier n° 1

Objet : Projet d'extension d'une chambre funéraire sur la commune de MONTRICHARD-VAL DE CHER.

Avis du CODERST :

Avis favorable à l'unanimité.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Séance du 6 avril 2023

Dossier n° 2

Objet : Bilan 2022 et présentation du plan annuel de répartition (PAR) 2023 des prélèvements pour l'irrigation de l'OUGC (Beauce centrale et Beauce blésoise) et prorogation de l'AUP (autorisation unique pluriannuelle) Beauce blésoise pour les eaux superficielles.

Avis du CODERST :

Avis favorable.

— Avis favorable à la majorité, comportant un seul avis défavorable, pour la prorogation de l'AUP Beauce blésoise pour les eaux superficielles ;

— Avis favorables à l'unanimité pour le bilan de la campagne 2022 et pour le plan annuel de répartition (PAR) 2023 des prélèvements pour l'irrigation de l'OUGC (Beauce centrale et Beauce blésoise).

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Séance du 6 avril 2023

Dossier n° 3

Objet : Projet de réglementation des prélèvements agricoles saisonniers en eaux superficielles hors périmètre du SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés 2023 ([Rapporteur : DDT](#))

Avis du CODERST :

Avis favorable, avec 2 abstentions,